Performance budgétaire : allocation, décaissement et éxecution

Toutes les devises en francs CFA d'Afrique de l'Ouest (FCFA)



Indicateurs Programmes de PF* Produits de PF Pertinence/suffisance Aucune 16,7% donnée Allocation du gouvernement en % du montant total des besoins en financement Allocation de ? / 400 millions nécessaires Allocation de 900 millions / 5,4 milliards nécessaires Priorité Aucune donnée Allocation du gouvernement en % de l'allocation totale accordée par le gouvernement au ministère Allocation de 400 millions / Budget du MS de Allocation de 900 millions / Budget du MS de ? de la Santé (MS) 299,1 milliards Ponctualité Aucune Aucune donnée donnée % du budget du gouvernement décaissé selon le calendrier prévu (l'indicateur relatif à la ponctualité ? décaissés à temps / Allocation de ? ? décaissés à temps / Allocation de 900 millions requiert des données sur les décaissements trimestrielles, qui ne sont pas disponibles) **Exécution budgétaire** Aucune donnée % des dépenses de l'allocation du gouvernement ? dépensés / Allocation de ? 900 millions dépensés / Allocation de 900 millions Performance/autonomie Aucune 16,7% donnée Dépenses du gouvernement en % du montant total des besoins en financement ? dépensés / 8,5 milliards nécessaires 900 millions dépensés / 5,4 milliards nécessaires Couverture Aucune 1729 FCFA donnée Dépenses annuelles du gouvernement par femme en âge de procréer (FAP) - nombre de FAP: 5 206 760 ? dépensés par FAP / 1 633 nécessaires par FAP 1729 dépensés par FAP / 1022 nécessaires par FAP **Données sur les tendances** • Programmes de PF • Produits de PF Exécution budgétaire Pertinence/suffisance Performance/autonomie 50 % 100 % 50 % 40 % 80 % 40 % 30 % 60 % 30 % 20 % 40 % 20 % 10 % 20 % 10 % 0 % 0 % 0 % AF 2017 AF 2018 AF 2019 AF 2020 AF 2021 AF 2017 AF 2018 AF 2019 AF 2020 AF 2021 AF 2017 AF 2018 AF 2019 AF 2020 AF 2021

Recommandations pour les budgets de PF

- · Le gouvernement devrait :
- Respecter l'engagement d'augmenter le budget alloué à l'achat des produits contraceptifs d'au moins 10 % chaque année.
- Mettre en commun les efforts de suivi des engagements governementaux pour la PF avec les autres parties prenantes et les bailleurs de fonds en matière de PF.
- Renforcer la coordination et la visibilité des programmes de PF et collaborer avec le MS et la Direction de la Santé de la Famille (DSF) pour centraliser les interventions relatives à la PF afin de faciliter leur capitalisation.

Données sur les tendances

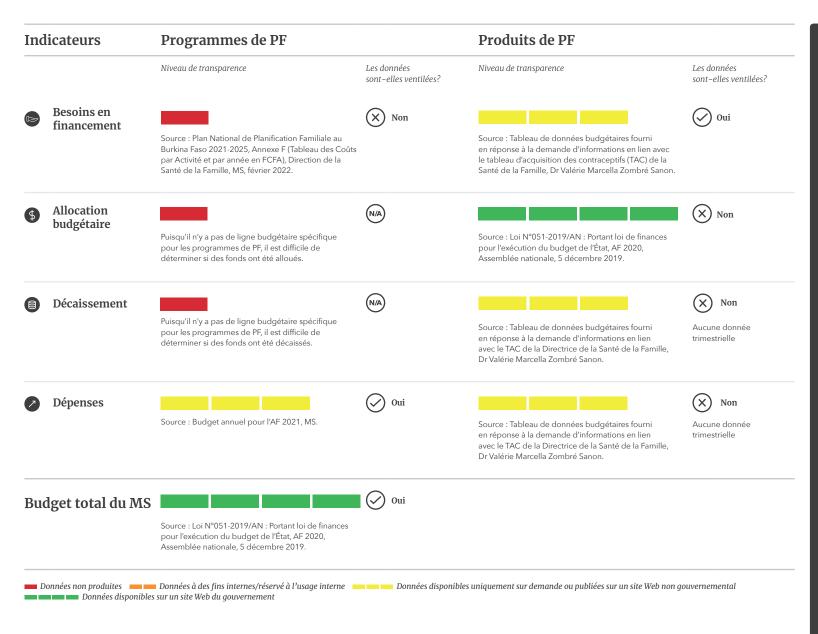
- Aucune ligne budgétaire spécifique aux programmes de PF n'a pas été prévue et il est donc difficile de déterminer si elle a été prévue et combien de fonds gouvernementaux ont été alloués et dépensés pour les programmes de PF.
- La part de l'allocation consacrée aux produits contraceptifs par rapport aux besoins de financement a diminué de 36,5 % dans l'AF 2020 à 16.8 % dans l'AF 2021.
- Les prévisions budgétaires annoncées dans la loi de finances ont été mises en œuvre au même niveau au cours de l'AF 2021. Le département des produits contraceptifs du DSF contrôle l'affectation et les dépenses de cette ligne budgétaire.
- La part des dépenses en produits contraceptifs par rapport aux besoins de financement est passée de 69 % à l'AF 2020 à 100 % à l'AF 2021.

^{*} Les programmes de PF comprennent : les services d'éducation et d'informations sur la PF et la santé de la reproduction ; les conseils relatifs aux méthodes contraceptives et de PF ; ainsi que la formation des agents de santé en matière d'informations, d'éducation et de communication sur la PF.

Transparence budgétaire

Les documents budgétaires du Gouvernement doivent être exhaustifs, publiés dans un délai convenable et accessibles au public gratuitement sur les sites Internet du Gouvernement





Recommandations pour la transparence budgétaire

- · Le MS devrait :
- Rendre toutes les données budgétaires relatives aux allocations et aux dépenses liées aux programmes et aux produits contraceptifs disponibles et accessibles au public sur le site web du MS.
- Créer une ligne budgétaire spécifique intitulée
 « Dépenses destinées aux programmes de
 PF » afin de rendre publiques et accessibles
 les données relatives au budget alloué aux
 programmes de PF.
- Rendre les rapports annuels du DSF publics et accessibles sur le site web du MS.
- La société civile devrait pouvoir participer aux réunions consacrées au tableau d'acquisition de contraceptifs organisées par le MS.